



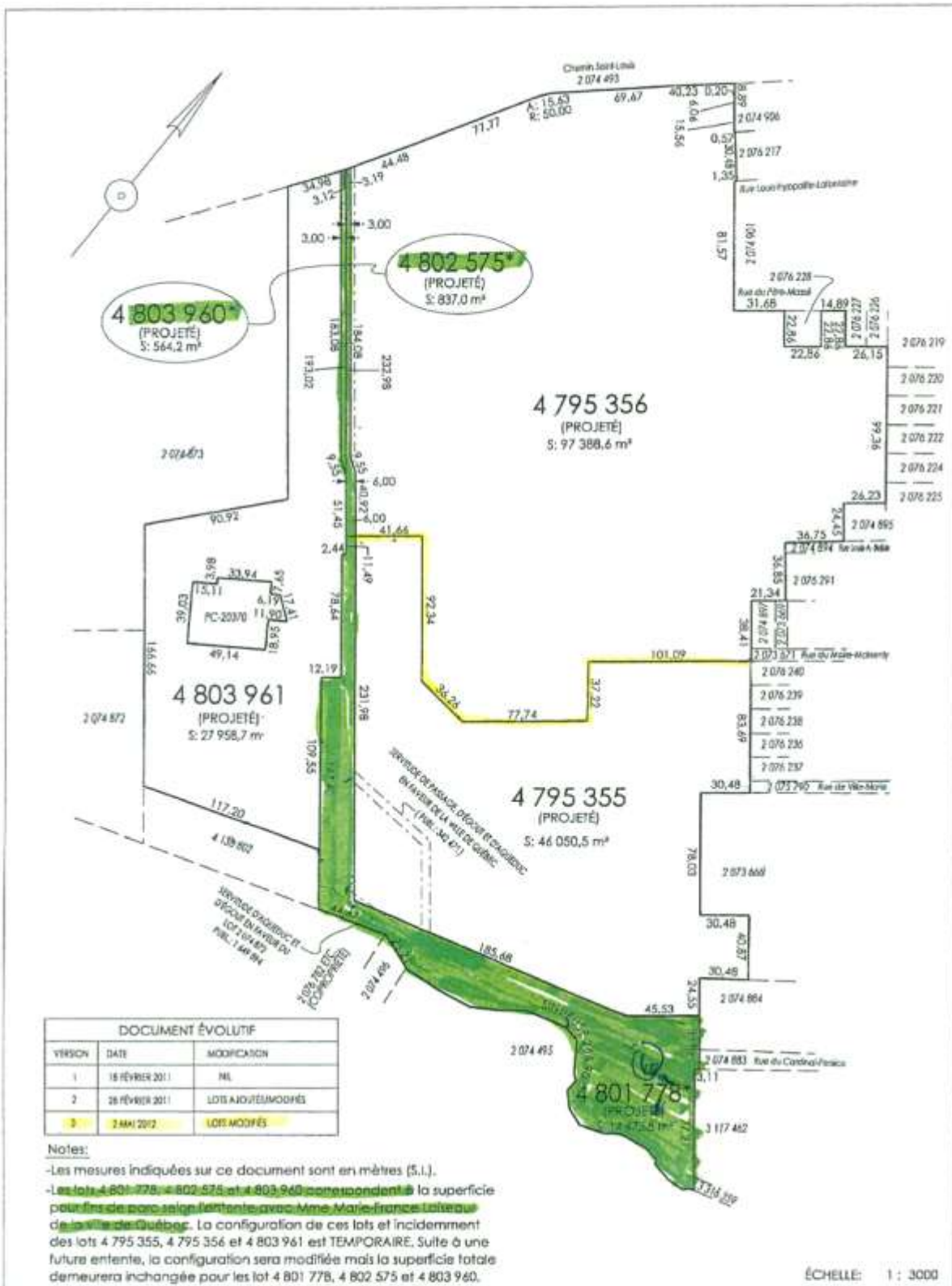
## LIQUIDATION DE L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY PAR LE GOUVERNEMENT

Vous trouverez ci-joint le plan de lotissement (ou subdivision cadastrale) de la propriété conventuelle des religieuses de Jésus-Marie et du domaine Benmore, tel qu'accepté par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF).

- Lot 4 795 356 : terrain du Collège Jésus-Marie, comprenant notamment le bâtiment de l'établissement d'enseignement.
- Lot 4 803 961 : domaine Benmore
- **Lot 4 795 355 : lot au promoteur immobilier en vue de la construction de condos.**
- Lots 4 803 960, 4 802 575 et 4 801 778 : lots à des fins publiques. Ces lots ne sont pas une concession des promoteurs. Par règlement municipal, la bande latérale le long de la falaise devait de toute façon être remise aux pouvoirs publics. Les lots publics représentent à peine 8,47 % des terrains lotis.

C'est la ministre du MCCCF, **Madame St-Pierre**, qui a entériné le 29 mai 2012 le projet de lotissement du terrain des religieuses de Jésus-Marie, ce qui a mené directement à la vente à un promoteur immobilier *Investissement immobilier Benmore Inc.* d'un lot majeur (4 795 355) sur ce terrain. Par ce geste et **en utilisant son pouvoir discrétionnaire**, la ministre St-Pierre a contrevenu à son propre Cadre de gestion qui stipule dans sa première Orientation de « *Préserver les grandes parcelles en évitant leur morcellement par l'ouverture de nouvelles rues ou par du lotissement* ».

**En agissant de cette manière, la ministre libérale St-Pierre a liquidé le dernier des plus beaux joyaux des propriétés conventuelles de Sillery.** De plus, le député de Jean-Talon, Yves Bolduc a affirmé que son gouvernement ne voulait pas acheter le terrain conventuel craignant de créer un précédent et de contrecarrer les plans de densification de l'administration Labeaume. Ensemble, ils ont brisé le rêve de Georges-Émile Lapalme, celui qui a créé en 1964 l'AHS. Ce dernier, le premier des ministres des Affaires Culturelles du Québec, avait pour objectif de préserver pour les générations futures le patrimoine paysager unique de l'arrondissement historique de Sillery.



DOCUMENT ÉVOLUTIF		
VERSION	DATE	MODIFICATION
1	18 FÉVRIER 2011	NL
2	28 FÉVRIER 2011	LOTS AJOUTÉS/MODIFIÉS
3	24 MARS 2012	LOTS MODIFIÉS

Notes:  
 - Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.).  
 - Les lots 4 801 778, 4 802 575 et 4 803 960 correspondent à la superficie pour fins de parcelle jointente avec Mme Marie-France Lavoie de la Ville de Québec. La configuration de ces lots et incidemment des lots 4 795 355, 4 795 356 et 4 803 961 est TEMPORAIRE. Suite à une future entente, la configuration sera modifiée mais la superficie totale demeurera inchangée pour les lot 4 801 778, 4 802 575 et 4 803 960.

ÉCHELLE: 1 : 3000

<b>PROJET DE LOTISSEMENT (PLAN)</b>		À LA DEMANDE DE : INVESTISSEMENT IMMOBILIER BENMORE INC.	
Lot (s) :	4 795 355, 4 795 356, 4 801 778, 4 802 575, 4 803 960 ET 4 803 961 (PROJETÉS)	QUÉBEC, le	18 FÉVRIER 2011
Cadastre :	DU QUÉBEC	Par:	 ALEXIS CARRIER-OUELLET arpenteur-géomètre
Municipalité :	VILLE DE QUÉBEC { Arrondissement Ste-Foy - Sillery - Cap-Rouge}	Vraie copie de la minute originale conservée au greffe	
Circ. foncière :	QUÉBEC	Par:	arpenteur-géomètre
 TEL: 418-643-1433 2600, RUE JEAN-PERRIN, BUR. 505 QUÉBEC, (QUÉBEC) G2C 1T3		Dossier: 10699-4	Minute: 329
		Calculs: 10699	